

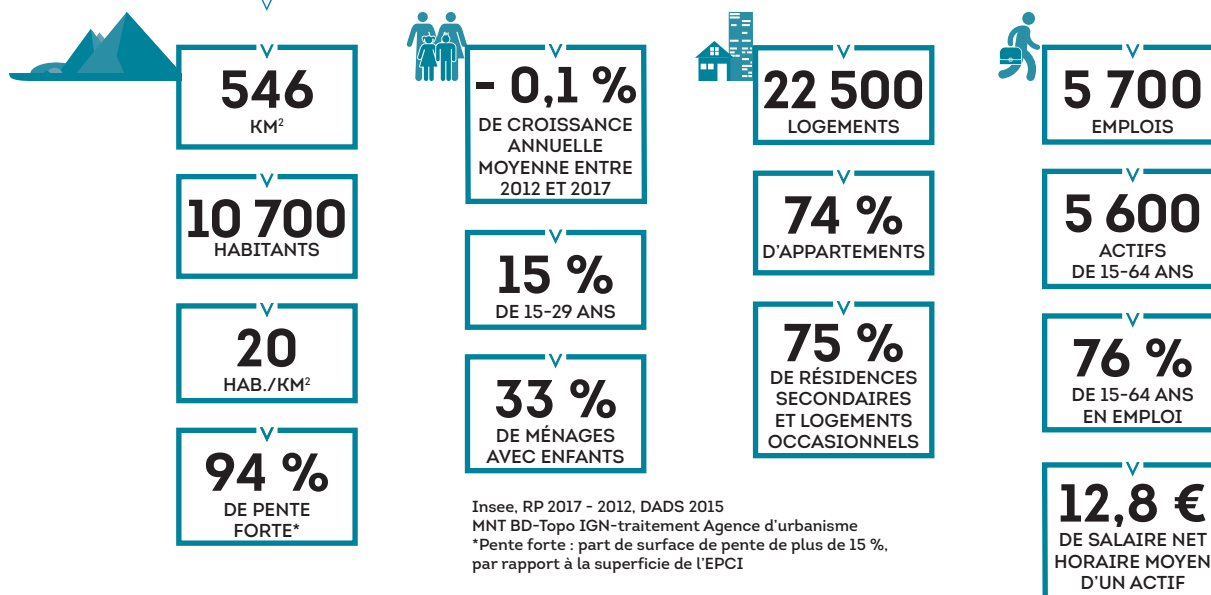
L'OISANS en mouvements

Raisonner territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.

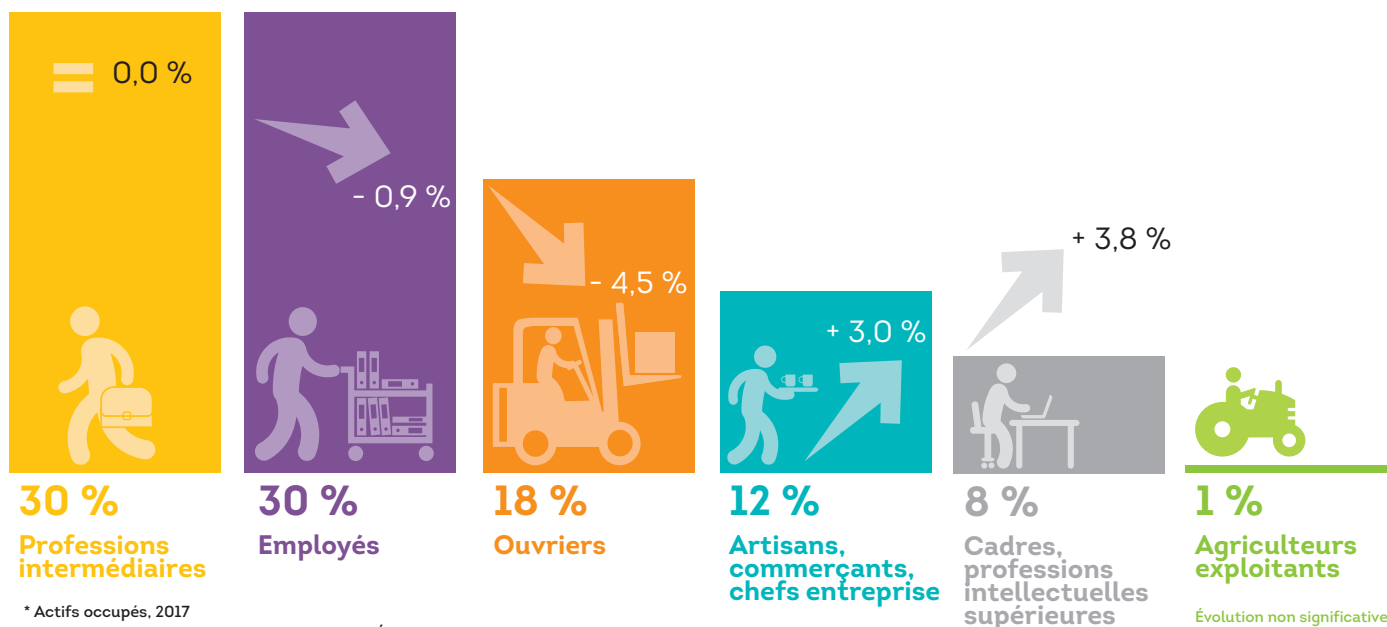


L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

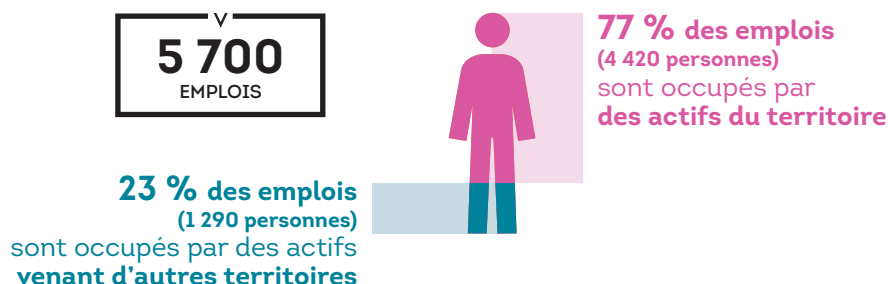
19 COMMUNES



DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?



UN BASSIN D'EMPLOI MAJORITAIREMENT POURVU PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE



QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi

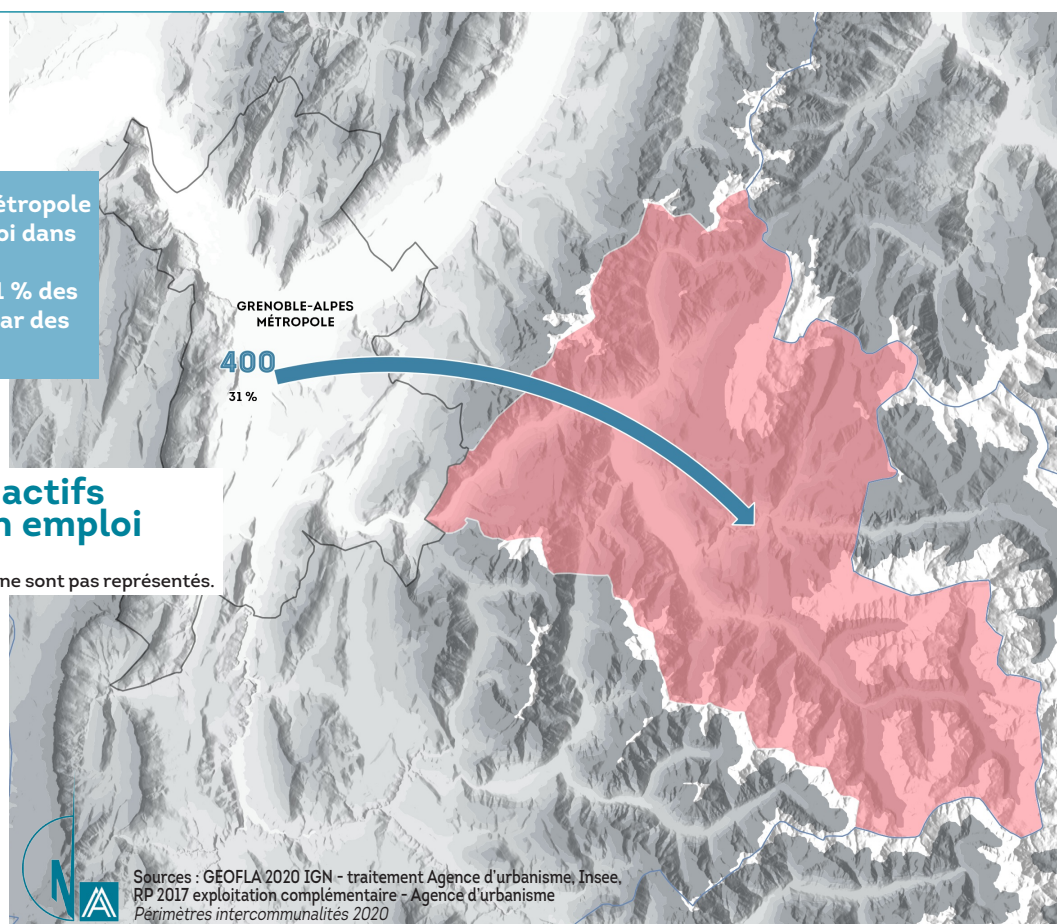


400 actifs de la métropole occupent un emploi dans l'Oisans en 2017. Cela représente 31 % des emplois occupés par des non-résidents.

Origine des actifs occupant un emploi

Flux > 200 pers.

Vigilance : 69 % des flux ne sont pas représentés.



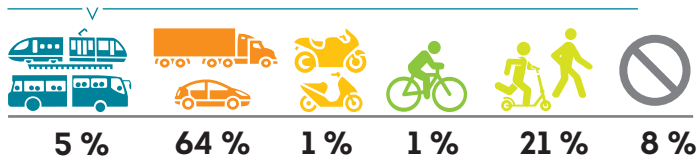
Près de 1 300 des emplois de l'Oisans, soit 23 %, sont occupés par des actifs habitant hors de l'EPCI. 43 % de ces emplois sont occupés par des actifs résidant dans l'aire grenobloise, en premier lieu la métropole (31 %) et sur le territoire de la Matheysine (7 %). 89 % des actifs métropolitains venant travailler dans l'Oisans utilisent la voiture pour se rendre au travail. En dehors de l'aire grenobloise, des flux relativement faibles d'emplois sont occupés par des actifs de la CC du Briançonnais, puis dans une moindre mesure, d'agglomérations françaises plus lointaines.

EN BREF

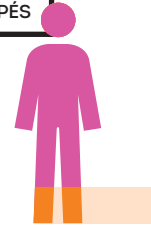
Pour l'essentiel, les emplois du territoire sont occupés par des actifs qui y résident (77 %). Le territoire entretient des échanges limités, sauf avec la métropole grenobloise.

PEU D'ACTIFS SORTANTS, SI CE N'EST VERS LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS

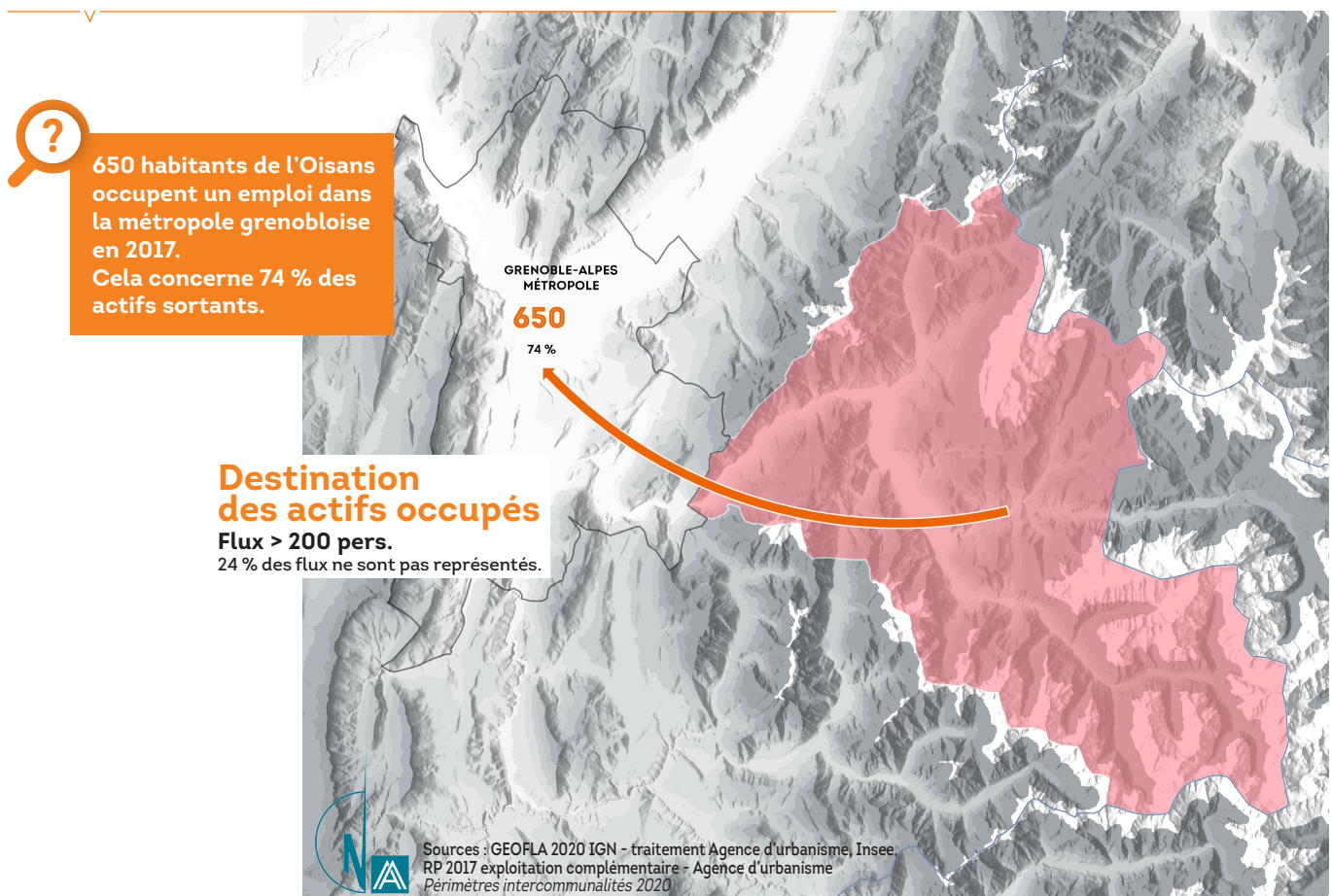


5 300
ACTIFS OCCUPÉS



17 % des actifs
(880 personnes)
travaillent
hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?



880 actifs de l'Oisans travaillent hors du territoire, soit 17 % des actifs occupés. 90 % d'entre eux privilégient l'usage de la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail dans la métropole. 81 % des actifs-sortants vont travailler dans l'aire grenobloise, en grande majorité dans la métropole grenobloise. Les autres EPCI attirant des actifs sont respectivement le Grésivaudan, le Pays Voironnais ou encore la Matheysine. Hors de l'aire grenobloise, on observe quelques faibles flux, essentiellement tournés vers des EPCI de plus grande taille et plus éloignées.

Au-delà de son lien fort avec la métropole, l'interaction de l'Oisans avec les autres EPCI de l'aire grenobloise se fait principalement avec la Matheysine pour les entrants et le Grésivaudan pour les sortants, territoires géographiquement les plus proches.

On observe aussi quelques flux avec d'autres EPCI de grande taille.

Pour les entrants comme pour les sortants, les trajets sont très majoritairement effectués en voiture.

CIRCULATION DES SALAIRES EN 2015

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS

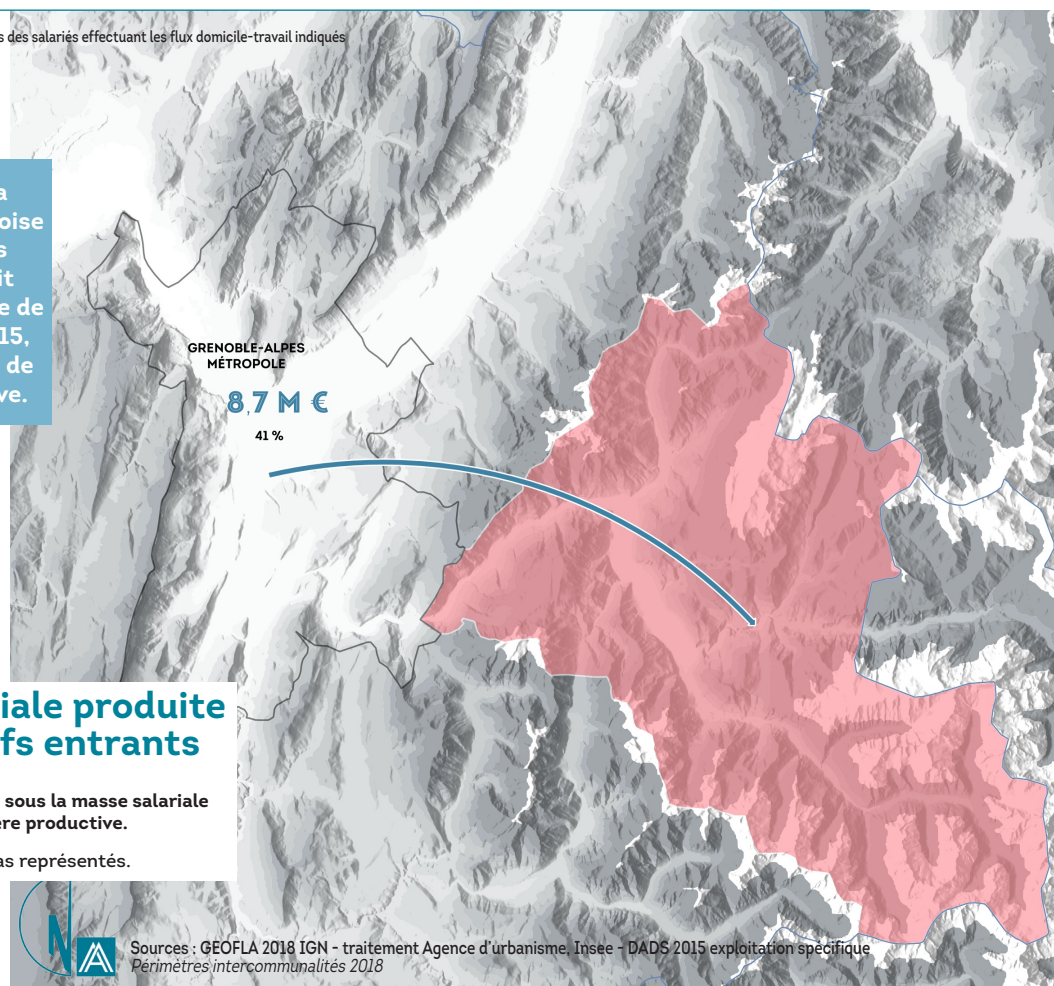


QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT EN OISANS ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués



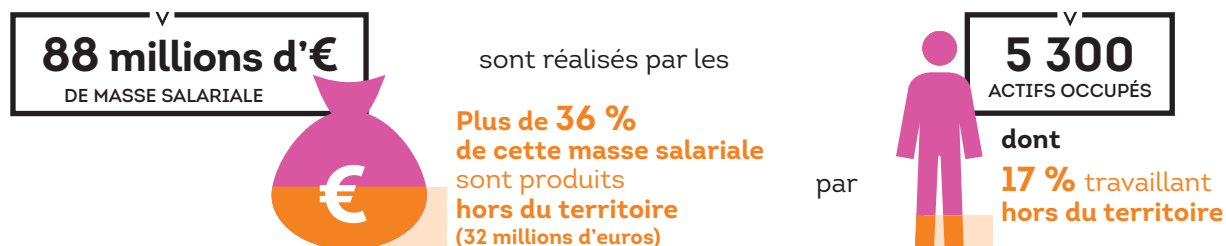
Les 400 actifs de la métropole grenobloise qui travaillent dans l'Oisans ont produit une masse salariale de plus de 8 M€ en 2015, dont 41 % relèvent de la sphère productive.



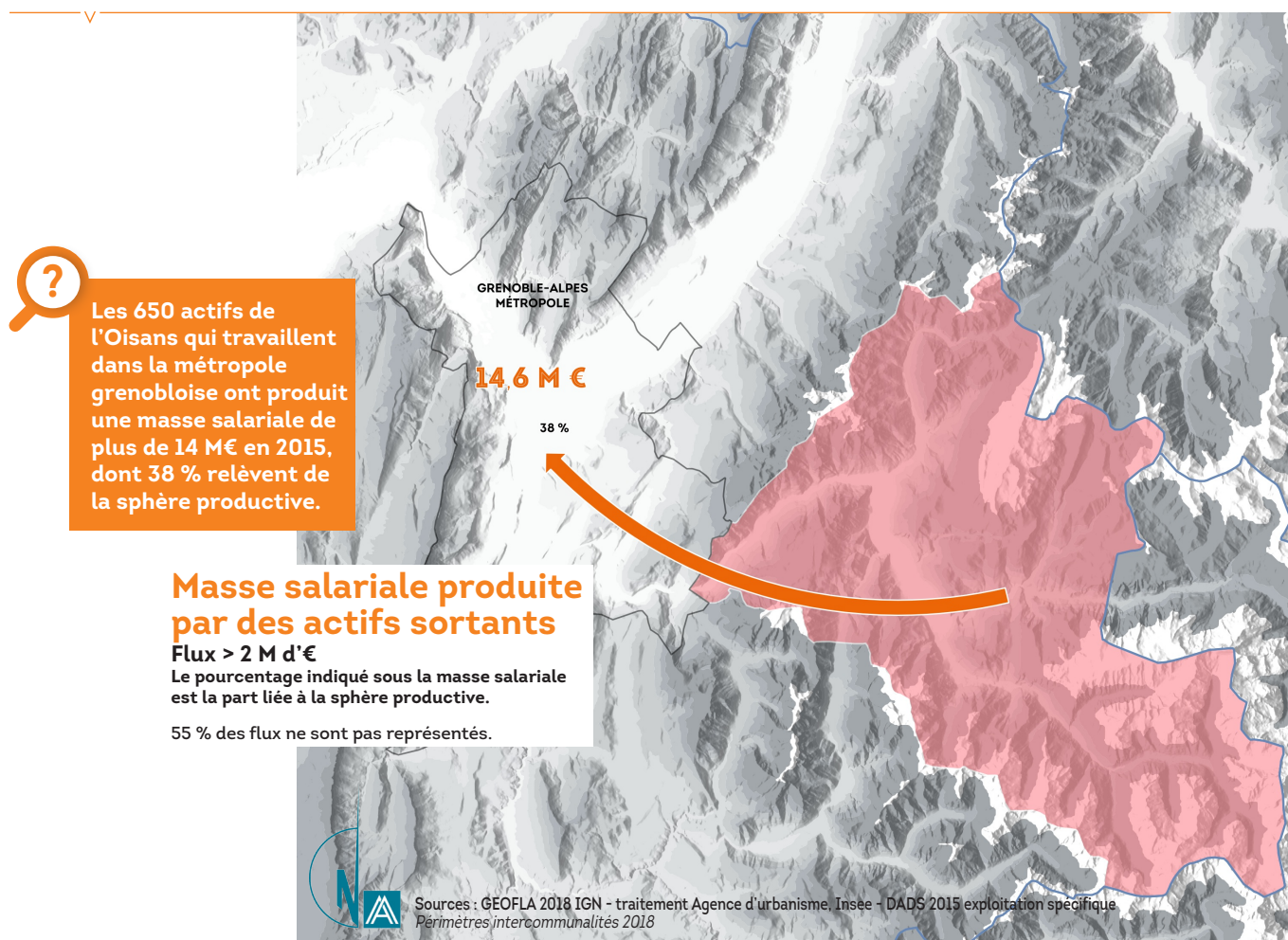
Une richesse restant à proximité

En 2015, les emplois de l'Oisans génèrent 80 M€, dont 71 % sont réalisés par les actifs-résidents. Les 29 % d'actifs travaillant en Oisans sans y habiter cumulent quant à eux 23 M€, soit près du tiers de la masse salariale produite sur le territoire. Ils proviennent essentiellement de la métropole grenobloise, avec 41 % d'emploi dans la sphère productive, et en second lieu de la Matheysine, avec 31 % d'emplois dans la sphère productive. Hors de l'aire grenobloise, on observe des flux relativement faibles depuis le Briançonnais et la métropole du Grand Paris, avec 10 % d'emplois dans la sphère productive pour les deux EPCI. Compte tenu du poids du tourisme dans l'économie du territoire, la part de la sphère présente est très importante.

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE L'OISANS ?



En 2015, les actifs-sortants de l'Oisans génèrent au total 32 M€ dont 41 % sont réalisés dans la métropole grenobloise. Des flux de plus faible ampleur proviennent des grandes métropoles, et plus localement du Grésivaudan.

EN BREF

L'analyse des flux salariaux, riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, est révélatrice de la logique systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

Ces éléments peuvent permettre d'apprécier la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs, et de mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

Dans le cas de l'Oisans, l'essentiel de la masse salariale du territoire est généré par des actifs-résidents (71 %). Le territoire est très lié à la métropole grenobloise, avec un équilibre entre les emplois des sphères productive et présentielle. Les actifs des autres territoires viennent travailler en Oisans essentiellement pour des emplois de la sphère présentielle liés au tourisme. Pour les sortants, on observe des flux importants vers la métropole grenobloise également, majoritairement pour des emplois de la sphère présentielle.

L'OISANS ATTIRE DES HABITANTS D'HORIZONS TRÈS VARIÉS

10 600
HABITANTS EN 2017
(1 AN ET +)

370
nouveaux habitants
(dont 96 % venant d'un autre territoire français)



4 % sont arrivés récemment sur le territoire

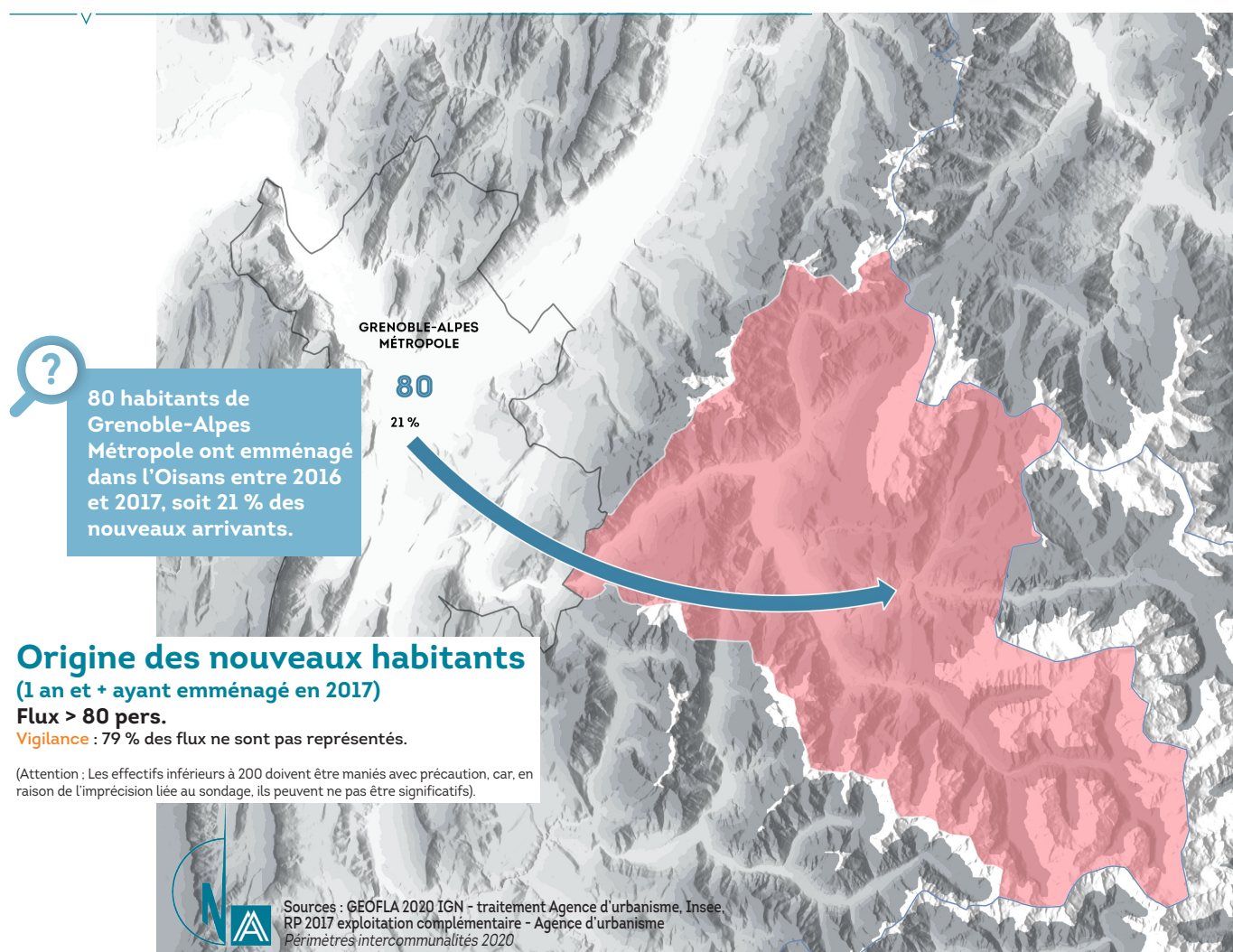
96 % des habitants (87 280 personnes) sont restés sur le territoire

90 %
n'ont pas déménagé

5 %
ont déménagé dans la même commune

1 %
ont changé de commune

OÙ HABITAIENT LES NOUVEUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



4 % des habitants sont arrivés entre 2016 et 2017.

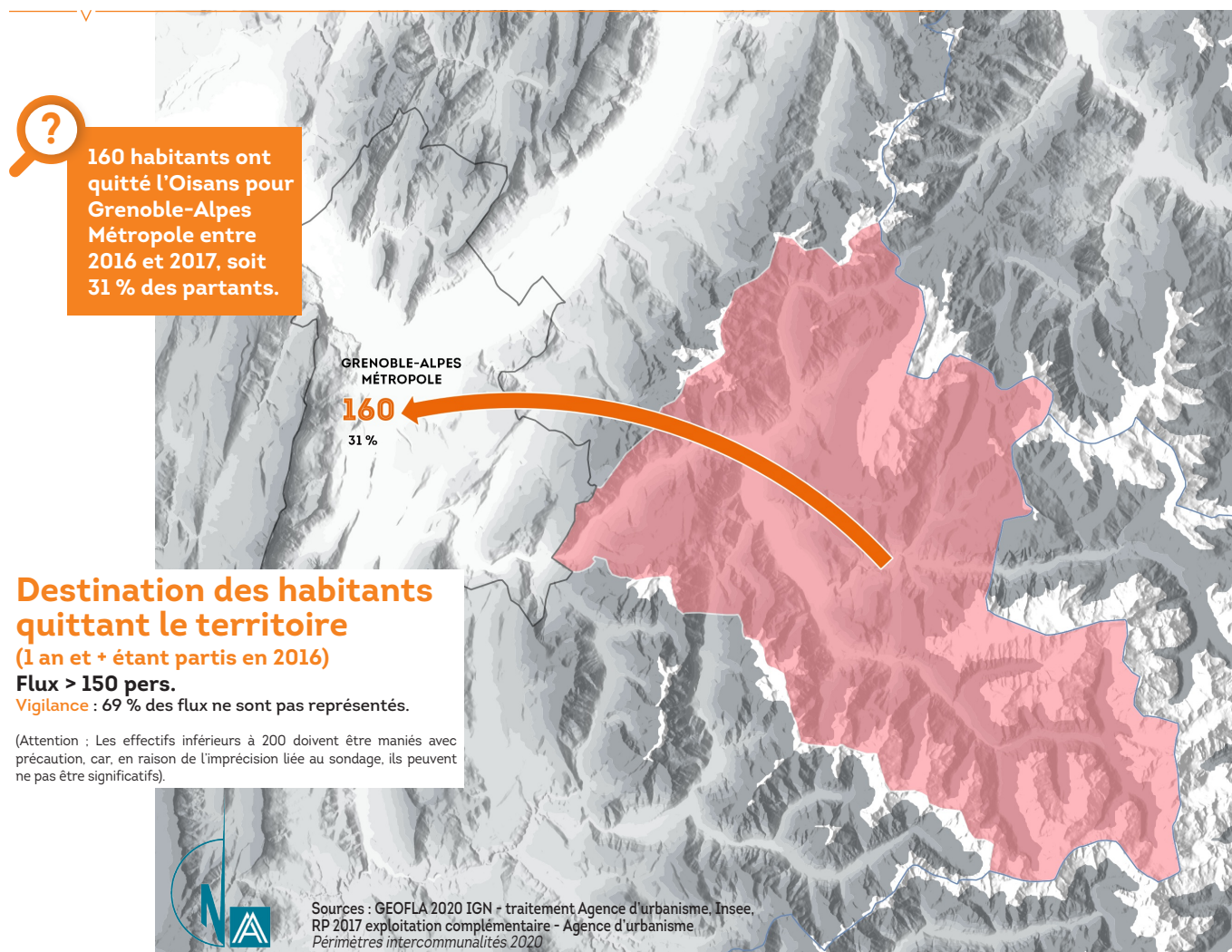
96 % sont restés sur le territoire de l'Oisans, dont 5 % dans un autre logement de la même commune et 1 % sur une autre commune du territoire.

34 % des nouveaux arrivants proviennent de l'aire grenobloise dont près des deux tiers (63 %) de la métropole grenobloise. Les autres flux de migrations, plus faibles, proviennent du Grésivaudan, de la Matheysine et du Pays Voironnais. D'autres flux proviennent de l'extérieur de l'aire grenobloise, faibles également, pour les métropoles plus lointaines, ainsi que de la CC des Vallons du Lyonnais.

PRÈS DU TIERS DES DÉPARTS S'EFFECTUE VERS GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, MAIS LES TERRITOIRES PLUS ÉLOIGNÉS SONT ATTRACTIFS



OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



5 % des habitants ont quitté le territoire entre 2016 et 2017.

Parmi les habitants qui sortent du territoire, 37 % ont déménagé dans un autre EPCI de l'aire grenobloise, essentiellement dans la métropole grenobloise. Les autres sortants en direction de l'aire grenobloise, en proportions plus faibles, vont vers Bièvre Isère et Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

D'autres déménagements en dehors de l'aire grenobloise, faibles également, concernent Grand Chambéry, ou des territoires plus éloignés.

EN BREF

Entre 2016 et 2017, l'Oisans a perdu des habitants dans ses échanges avec le reste de la France : on compte moins de nouveaux arrivants (360) que de partants (510).

Les principaux emménagements-déménagements se font en lien avec la métropole (160).



A VOTRE ÉCOUTE

04 76 28 86 00

accueil@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :

Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles

Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés

15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement

Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.

Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale

Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.

Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère résidentielle

Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle

Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an. Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :

Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

aurg.fr

Disposer de photos et cartes en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG

grand-a.aurg.org

> NOS DONNÉES EN IMAGES

(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

tercarte.aurg.org

Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

veille.aurg.fr

> LA DOC'

Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | accueil@aurg.asso.fr

